



L'INDICATEUR CLIMAT DE LA BANQUE DE FRANCE

DIRECTION PROGRAMME I-CLIMAT
MAI 2026

THOMAS WAROQUIER : EXPERT DÉCARBONATION - RESPONSABLE DATA :
thomas.waroquier@banque-france.fr

L'INDICATEUR CLIMAT : UN OUTIL DE SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE LA TRANSITION ET DE L'ADAPTATION

Attribué par la Banque de France, l'Indicateur climat offre une évaluation indépendante, robuste¹ et cohérente avec l'environnement français et international².

D'abord, **accompagner gratuitement les entreprises françaises** dans leur transition et leur adaptation



Le Code monétaire et financier habilite la Banque de France à assurer « *le suivi du financement des entreprises non financières, y compris la mesure de l'exposition de ces entreprises aux risques climatiques* » et à collecter les données nécessaires auprès d'elles (L141-6 du CMF).

Devenir un **indicateur de référence robuste et indépendant**



Avec l'accord des entreprises, participer à une meilleure allocation des flux financiers, en devenant **un indicateur utilisé dans le dialogue entre l'entreprise, ses financeurs et sa chaîne de valeur**.

Vocation à **simplifier la vie des entreprises** : utilisation d'un langage commun (VSME par exemple), partagé par tous les acteurs pour éviter à l'entreprise d'être sollicitée plusieurs fois pour les mêmes informations.

¹L'indicateur climat s'appuie sur la méthodologie ACT (Accelerate Climate Transition), initiative internationale portée par l'ADEME, le Carbon Disclosure Project et la World Benchmarking Alliance.

²L'Indicateur climat se réfère aux objectifs de l'Accord de Paris ainsi qu'aux trajectoires publiques bas-carbone et d'adaptation au changement climatique.

L'INDICATEUR CLIMAT : UN OUTIL DE SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE LA TRANSITION ET DE L'ADAPTATION

Devenir un indicateur de référence

Un langage commun pour les entreprises et leurs parties prenantes (financeurs et chaîne de valeur) : un diagnostic interopérable avec les autres approches (ADEME, BPI, ...)



Un état des lieux sur données réelles du tissu productif français



L'indicateur climat pour les banques et la supervision bancaire



Politique monétaire

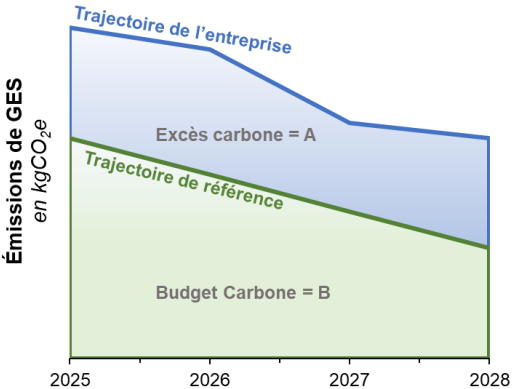


Politiques publiques liées à la transition et à l'adaptation au changement climatique



L'INDICATEUR CLIMAT : UN OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSITION ET DE L'ADAPTATION

L'indicateur climat de la Banque de France



Excellent			Bon		Intermédiaire		Partiel		Limité		Très limité	Transition non engagée
T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	

1. Indicateur de maturité Transition (ICM-T)

Année de calcul de l'indicateur : 2025

Maturité adaptation: TRÈS AVANCÉ | Maturité transition: TRÈS AVANCÉ | Indicateur de transition: T6

1.4. Focus sur la transition vers une économie bas-carbone : la maturité de transition

Cette dimension reflète l'évaluation qualitative du degré d'avancement de la stratégie de transition de l'entreprise vers une économie bas-carbone et de son plan d'action.

Initial	Élémentaire	Avancé	Très avancé
Degré de prise de conscience	L'entreprise a pleinement conscience des enjeux liés à la transition climatique.		
Degré de préparation à la transition	Elle dispose de la structure et des outils nécessaires à la mise en place de son plan de transition (gouvernance, stratégie, trajectoires, expertise).		
Degré de mise en œuvre du plan d'action	Le plan de transition de l'entreprise et sa mise en œuvre couvrent la majorité de ses activités et permettent un cadrage, une cohérence et une analyse appropriés.		

2. Indicateur de maturité Adaptation (ICM-A)

Année de calcul de l'indicateur : 2025

Maturité adaptation: TRÈS AVANCÉ | Maturité transition: TRÈS AVANCÉ | Indicateur de transition: T6

1.3. Focus sur la composante maturité d'adaptation : votre stratégie face aux enjeux d'adaptation

Cette dimension reflète l'évaluation qualitative du degré d'avancement de la stratégie d'adaptation de votre entreprise face aux risques physiques liés au changement climatique et de son plan d'action pour y faire face.

Initial	Élémentaire	Avancé	Très avancé
Degré de prise de conscience	L'entreprise a pleinement conscience des enjeux liés au changement climatique.		
Degré de préparation à l'adaptation	Elle dispose de la structure et des outils nécessaires à la mise en place de son plan d'adaptation (financement, gouvernance, expertise et respect des réglementations).		
Degré de mise en œuvre du plan d'action	Le plan d'adaptation de l'entreprise et sa mise en œuvre couvrent l'intégralité de ses activités et permettent un cadrage, une cohérence et une analyse appropriés.		

M5	M4	M3	M2	M1
Initial	Élémentaire	Intermédiaire	Avancé	Très avancé

4. ODACC
(Outil de visualisation de l'exposition de votre entreprise aux aléas climatiques)

Localisation de vos entreprises

Entreprise: Toutes

Aléa climatique: Température

Nombre de jours anormalement chauds: 10 à 30 jours

Vos établissements classés selon leur exposition aux aléas climatiques

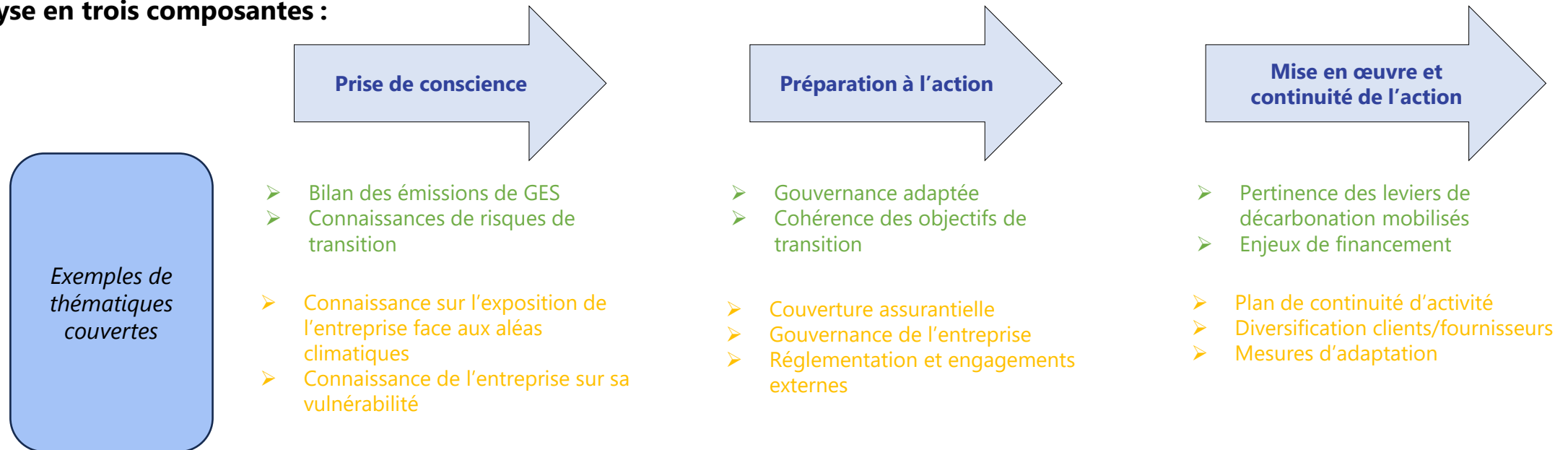
Entreprise	Précipitation	Température	Vent extrême	Inondation	Froid	Sécheresse
PRISMAIR	4 → 7	45 → 65	4 → 7	6 → 9	3 → 3	10 → 15

INDICATEURS QUALITATIFS : MATURITÉ

1 2

ICM-T & ICM-A : Indicateur Climat Maturité de Transition et d'Adaptation

- Deux indicateurs indépendants avec des fonctionnements analogues
- Analyse à dire d'expert de l'adéquation de la structure de l'entreprise avec ses enjeux de transition vers une économie bas-carbone et d'adaptation.
- Collecte de données **100 % compatible avec le standard VSME**
- **Analyse en trois composantes :**



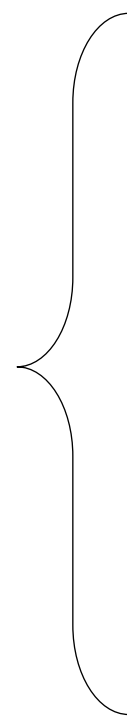
Résultats sur 5 crans



INDICATEUR DE TRANSITION : ÉVALUATION DE LA TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

- **Approche sectorielle** : émissions GES du "scope d'intérêt" ; activité exprimée en unités physiques
- **Approche prospective** : horizon temporel pilotable par l'entreprise
- Capacité à **challenger les déclarations** de l'entreprise
- Comparaison avec des **trajectoires de référence externes** : AIE, SBTi/CRREM, SNBC, ...

Excellent	T1
	T2
	T3
Bon	T4
	T5
Intermédiaire	T6
	T7
Partiel	T8
	T9
Limité	T10
Très limité	T11
Transition non engagée	T12



Écart à la référence



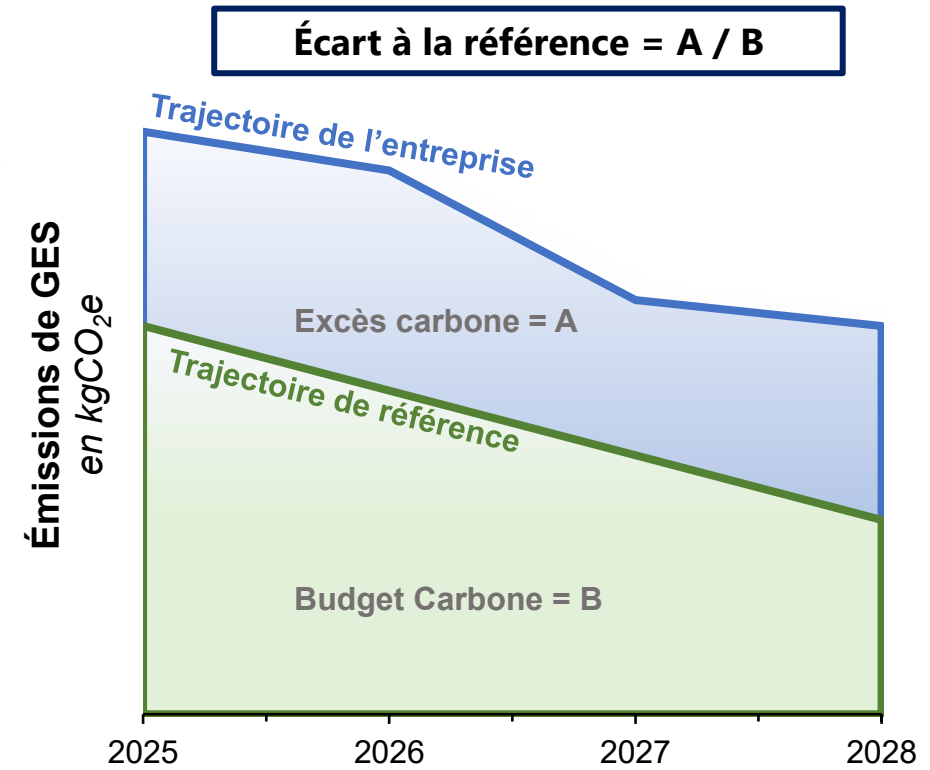
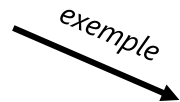
Dynamique



Métriques sectorielles



Jugement d'expert



PRODUIRE L'INDICATEUR CLIMAT GRÂCE À UNE COLLECTE DIRECTE ET MODULABLE SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Données quantitatives

Transition

- 1. Volumes d'activités actuels** : capacités nettes installées (MW) par technologie, parcs détenus par catégorie de bâtiment en année de reporting (m²), ...
- 2. Émissions de gaz à effet de serre associées** (à défaut, proxys : classes DPE, émissions de référence par véhicules, ...)
- 3. Évolutions de l'activité à venir en volume** : acquisitions et ventes de tout ou partie des flottes détenues, de parcs immobiliers, ...
- 4. Actions de décarbonation, engagées ou à venir**

Aléas climatiques

Pas de collecte nécessaire auprès des entreprises :

SIRET ; données Météo France ; scénarios de changement climatique (TRACC)

Données financières

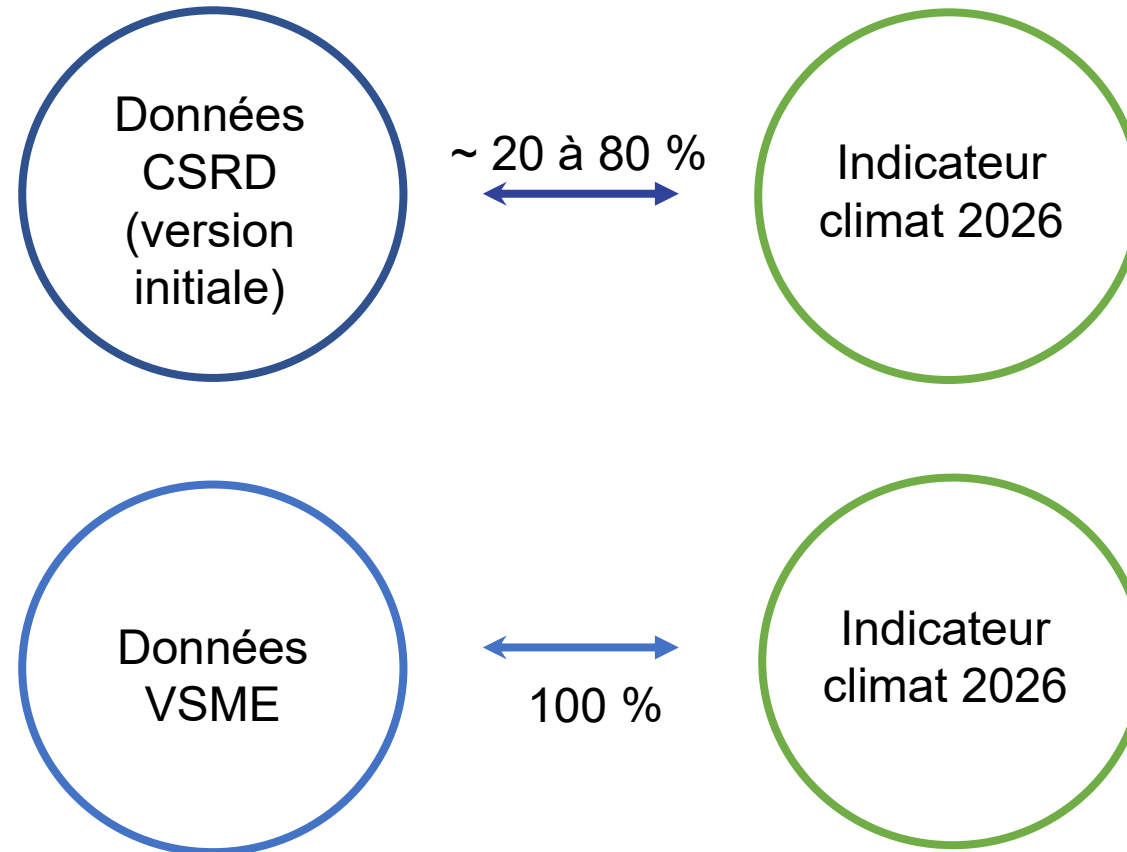
OPEX / CAPEX en KEUR, montant du projet, type de financement, montant restant à financer

Données qualitatives

Transition

Adaptation

COMMENT EXPLOITER LES DONNÉES DES REPORTING EXTRA-FINANCIERS COMME INPUTS DE L'INDICATEUR CLIMAT ?



Point d'attention majeur :

Une qualité des données fournies déjà très hétérogène et encore très incertaine (cf. discussions avec CNOEC, CNCC, DGE, Mazars, KPMG, ...)

UN DÉPLOIEMENT PRIORISÉ, PROGRESSIF ET CONCERTÉ

Secteurs ciblés transition	Date de finalisation
Production d'électricité	2024
Foncières	
Transports	
Construction de bâtiment	2025
Ciment	
Construction/concession de véhicules	2026
Pétrole & Gaz	
Aluminium	
Chimie	
Acier	D'ici fin 2027
Agriculture (grandes cultures)	

Promotion immobilière, rénovation, industrie générique, papier-carton, distribution d'énergie...

Avant déploiement dans un secteur :

- Concertation avec les fédérations professionnelles
- Phase de test avec des entreprises volontaires

Objectif :

D'ici à fin 2027, cibler **au moins 60 % des émissions de GES** sur le territoire national (30 000 entreprises environ).

Et **déjà près de 3 000 indicateurs climat valides !**

QUELQUES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2024 POUR L'ICT

Bulletin NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2025
de la Banque de France 261/4

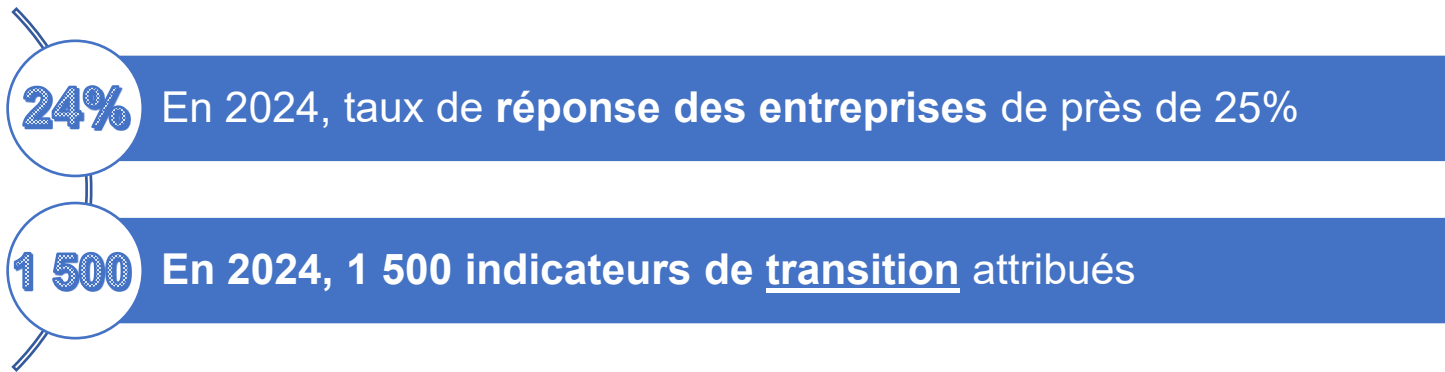
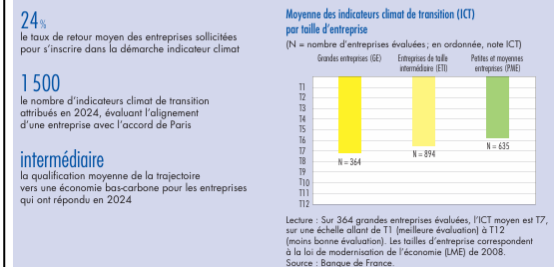
L'indicateur climat : un outil au service de la transition climatique des entreprises

Le changement climatique crée des risques pour les entreprises et plus généralement pour l'économie (inflation et stabilité financière notamment). Dans ce contexte, la Banque de France déploie progressivement des outils d'accompagnement pour les entreprises, leur permettant de disposer gratuitement d'une appréciation des risques auxquels elles sont exposées. En particulier, l'indicateur climat de transition (ICT) permettra aux entreprises des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre de construire des stratégies compatibles avec l'accord de Paris. Elles pourront aussi l'utiliser comme indicateur de référence pour financer leur transition. L'indicateur a vu le jour en 2024 pour trois premiers secteurs : production d'électricité, sociétés financières, transports. Plus de 1500 indicateurs ont été attribués. Par ailleurs, un indicateur d'exposition aux risques climatiques sera progressivement proposé à toutes les entreprises situées sur le territoire français.

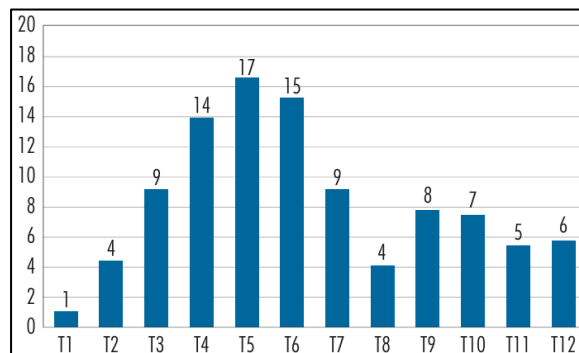
Jules AMADEI, Hugo DUTERNE, Pablo GIL
Direction de Programme indicateur climat
Service Climat Entreprises

Codes JEL
Q01, Q54,
D01

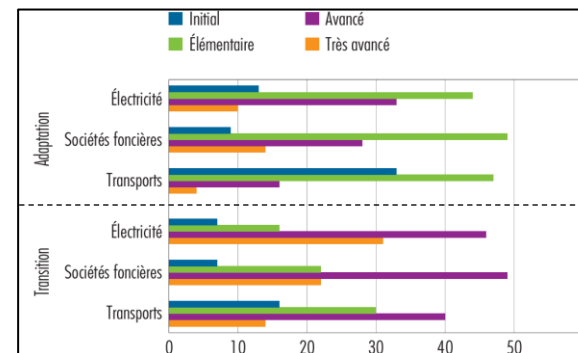
Les auteurs remercient l'ensemble du service Climat Entreprises et du service Pilotage et Accompagnement utilisateurs climat (direction de Programme indicateur climat) pour leurs apports et relectures précieuses. Les auteurs remercient aussi Franck Lemaire de l'Observatoire des Entreprises (direction des Entreprises) pour son appui concernant les tailles d'entreprise de l'échantillon indicateur climat.



QUELQUES DONNEES CLES DE LA CAMPAGNE 2024 DE L'INDICATEUR CLIMAT



Distribution des entreprises sur l'échelle de l'indicateur climat de transition (2024)
Secteur Transport (60% de l'échantillon) (en %)



Degré de maturité adaptation (ICMA) et transition (ICMT) par secteur (en %)

	Valeur ajoutée brute	Part de l'ensemble des entreprises du secteur
Électricité	681 664	10%
Sociétés foncières	7 731 415	22%
Transports	4 458 148	10%
Total	12 871 227	15%

Valeur ajoutée des entreprises évaluées par l'indicateur climat (en milliers d'euros)

ALÉAS CLIMATIQUES : ODACC*, OUTIL POUR LES ENTREPRISES POUR ANTICIPER LEUR ADAPTATION

Localisation de vos entreprises

Entreprise

Toutes

Aléa climatique

Chaleur

Nombre de jours anormalement chauds sur une année
 Un jour anormalement chaud est défini comme un jour où la température maximale de la journée dépasse d'au moins 5°C la température de référence pour ce jour.

- supérieur à 128 jours par an
- 101 à 127 jours
- 86 à 100 jours
- 72 à 85 jours
- inférieure à 71 jours par an

Période concernée

Référence | 2030 | +2°C | 2050 | +2.7°C | 2100 | +4°C



Vos établissements classés selon leur exposition aux aléas climatiques

[Consulter les méthodes de calcul](#)

Visualisez l'évolution des aléas climatiques sur vos établissements entre la période sélectionnée et la période de référence (1976-2005).

Période concernée

2030 | +2°C | 2050 | +2.7°C | 2100 | +4°C

Établissement(s)	Chaleur	Précipitations	Vent	Incendie	Froid	Sécheresse
	Référence → 2100	Référence → 2100	Référence → 2100	Référence → 2100	Référence → 2100	Référence → 2100
FILALLIANCE G 75015 Paris SIRET : 521 568 683 00028	Aléa sévère 38 → 117 jours / an jours / an	Aléa modéré 3 → 4 jours / an jours / an	Aléa faible 7 → 7 jours / an jours / an	Aléa sévère 2 → 9 jours / an jours / an	Aléa fort 19 → 3 jours / an jours / an	Aléa modéré 30 → 67 jours / an jours / an
FUJA HOLDING 75007 Paris SIRET : 490 829 033 00045	Aléa sévère 37 → 115 jours / an jours / an	Aléa faible 2 → 3 jours / an jours / an	Aléa faible 7 → 7 jours / an jours / an	Aléa sévère 2 → 9 jours / an jours / an	Aléa fort 20 → 4 jours / an jours / an	Aléa fort 34 → 84 jours / an jours / an

Mesure officielle du PNACC

Un besoin identifié pour les entreprises

Gratuit, via l'Espace Dirigeant, pour 5 millions d'entreprises

Déjà disponible

*Outil de diagnostic pour l'adaptation au changement climatique

CANAUX DE PARTAGE DES DONNÉES : ÉTAT DES LIEUX

Différents canaux envisagés pour le partage des données

	Pour qui ?	Quelles données ?	Quand ?
Par l'entreprise	En interne Pour les financeurs privés/publics Pour la chaîne de valeur	ICT, ICMT, données d'activité et données GES	Déjà disponible
FIBEC	Adhérents Fiben listés à l'article L. 144-1 du CMF	ICT, ICMT, données d'activité et données GES, selon consentement exprimé par l'entreprise	Plateforme disponible T1 2027
CASD	Selon les modalités actuelles du CASD	A définir en version anonymisée	<i>A définir</i>
Etudes Banque de France	Tous publics : le Bulletin Travaux académiques : le billet de blog	Données agrégées	Déjà disponible et à venir !

